



CÉRÉMONIE DES VOEUX

Discours d'Anthony MARIE, Président

Passavant-la-Rochère, le 23 janvier 2019

Chers amis,

Laissez-moi vous dire combien je suis heureux d'être ici même, à Passavant la Rochère, pour célébrer nos traditionnels vœux.

Je souhaite que cette soirée soit surtout la vôtre, c'est pourquoi je serai bref dans mon discours (enfin... presque), pour pouvoir échanger directement avec vous durant cette soirée.

Je suis heureux de voir que vous avez été, comme d'habitude, nombreux à répondre à mon invitation, et je tiens à vous remercier de votre présence.

Avant de partir dans mon monologue, je voudrais avant tout vous souhaiter à toutes et à tous, une merveilleuse année 2019 ; que cette année nous épargne certaines catastrophes naturelles ou terroristes que nous avons vécus par le passé ; c'est avec le plus grand plaisir que je tiens à vous souhaiter à toutes et à tous une année magnifique, une année d'épanouissement sur le plan personnel, professionnel, culturel, sportif, ou encore associatif.

C'est pour moi, vous le savez, l'avant-dernière fois que je m'adresse à vous pour vous présenter mes vœux. Je vous souhaite donc pour la 5^{ième} fois une bonne année, et croyez-moi, je ne regrette rien des cinq années passées. Il est vrai que certains moments ont été moroses, compliqués ... alambiqués parfois ; mais tellement enrichissants, motivants et parfois émouvants.

Je voudrais ce soir vous redire tout l'honneur que j'ai à présider cette intercommunalité qu'est la Haute Comté, tout l'honneur que j'ai à être le représentant des maires, des entreprises et de la population de ce territoire.



L'intercommunalité, c'est un grand outil ; un outil qui peut s'avérer complexe vu de loin, et parfois un peu mammoth, quand on voit le temps qu'il faut parfois à la montagne pour accoucher d'une souris. Oui ! Mais voilà, nous ne jouons pas toujours comme on veut, nous sommes bel et bien dans un carcan législatif et réglementaire de plus en plus insoutenable, oserais-je dire parfois indigeste. La communauté de commune, appelée aussi interco, est donc un établissement public de coopération intercommunale ; le mot qui me semble être le plus important est « coopération » ; cela veut donc dire que ce n'est pas une supra-communalité, mais bel et bien un instrument de coopération qui doit permettre aux maires de retrouver une capacité d'action. Cette interco doit être l'outil ou la boîte à outils des maires pour faciliter leurs démarches, et porter leurs projets.

Vous allez me dire : Est-ce que toutes les lois dites Alur, Elan, Notre et autres vont-elles bien dans ce sens ? Toutes ces réglementations donnent-elles bien aux communes toutes les latitudes suffisantes ou nécessaires pour regagner de la capacité d'action ? Je n'en suis pas systématiquement convaincu.

Mais j'y reviendrai un peu plus tard.

Une chose dont je suis convaincu, c'est que notre organisation ne doit justement pas tomber dans la **supra**communalité. Nous devons mettre, tous ensemble notre interco au milieu des communes, et c'est bien dans ce sens que nous œuvrons désormais toutes et tous ; oui ! C'est au travers du projet de territoire notamment, travaillé avec tous les élus communautaires mais aussi municipaux qui ont voulu y participer, que nous parviendrons à laisser aux maires et aux communes le pouvoir de décision, et le pouvoir d'action. C'est aussi en inscrivant dans le contrat PACT autant d'argent pour les projets communaux que pour les projets communautaires que nous redonnons de la capacité d'actions aux maires qui se sont portés candidats avec l'aide du conseil départemental, dans la limite de ses politiques. C'est ce que nous avons fait chers collègues!

Notre organisation est ce qu'elle est ; elle n'est certainement pas parfaite, je pense même que nous pourrions encore et toujours l'améliorer. Le débat est précieux et ne pourra que rarement satisfaire l'unanimité, mais je pense qu'il nous reste des marges de manœuvre intéressantes et réalistes qui pourraient être mises en place. Mais je vous laisse le soin d'y réfléchir de votre côté, car je ne souhaite pas vous imposer quoi que ce soit.

L'intercommunalité n'est rien sans les communes, sans les maires, et pour cela il faut qu'elle obtienne l'adhésion de ces derniers. Il faut aussi que les conseils municipaux aient régulièrement des comptes rendus de ce qu'il se décide, de ce qu'il se passe dans ces interco. Mesdames et messieurs les élus communautaires, vous êtes les ambassadeurs de notre assemblée ; vous devez porter haut et juste la parole des conseils communautaires. Je sais que ce n'est pas naturel pour tout le monde, mais je compte sur vous. Nous sommes nombreux, et avons dû apprendre à travailler ensemble ; c'est ainsi que nous apprenons à faire collectifs ! Voyez-vous, il aura fallu 4 années pour se connaître et acquérir des habitudes. Nous devons - tous les élus que nous sommes, être dans la co-construction de notre grand et beau territoire, et le maire doit rester le premier maillon d'une longue chaîne.

S'il n'y a pas d'avenir sans interco, il n'y a pas d'interco sans les communes, leurs maires et leurs conseils. Les 61 conseillers communautaires sont l'émanation des 449 élus municipaux du territoire. Nous sommes tous dans LE bloc communal et devons être un réseau.



2018 : année de nombreux changements

Tout d'abord un début d'année marqué par un Budget voté à l'unanimité, après un débat d'orientation budgétaire constructif, positif, ambitieux ; ambitieux, mais dans la limite de nos moyens. Donc réaliste. Je tiens à vous redire tout l'encouragement que vous donnez à l'exécutif dans des moments pareils. Nous avons travaillé dur, et y sommes parvenus. Merci.

Le Plui avance ! vite !? Trop vite aux yeux de certains d'entre vous, certains me l'ont confié ; nous connaissons tous l'enjeu et l'extrême importance de ce dossier pour les 10 années à venir, et souhaitons en toute logique le meilleur pour notre commune ; de ma place, je souhaite le meilleur équilibre pour notre territoire, pour nos 38 communes, mais surtout pour nos 18000 citoyens. La mise est également importante face au SCOT, et nos délégués aux Pays des Vosges Saônoises ont un lourd poids sur les épaules. Ils le savent. Ce PLUi nous a permis de prendre du recul sur notre territoire, nous a contraint à l'observer, et cela a vraiment été une excellente chose. Sur ce dossier, l'état joue son rôle : un rôle régalien ; et il nous sollicite à être modestes dans la consommation de nouvelles surfaces. Autrement dit, nous ne pourrons pas ouvrir à l'urbanisation comme nous le voudrions, et devons avant tout remplir ce qu'on appelle les « dents-creuses », et réhabiliter les habitations qui se dégradent et qui sont inhabitées dans nos centres de village ; ensuite, nous pourrons consommer un peu, je dis bien un peu, de surfaces agricoles. Tout cela apparaît frustrant pour les élus que nous sommes, car nous souhaitons voir nos villages s'agrandir, prendre de la population et se développer.

Quoi de plus normal !? On est là pour ça !

Sur ce sujet, je suis plutôt partagé !

En effet : il me semble normal de s'attaquer avant tout aux ruines aux cœurs de nos villages avant d'étendre ceux-ci. Je compare souvent nos villages à une pomme ; nos cœurs de village sont – par définition – anciens, et c'est normal ! si nous étendons nos villages en réalisant à outrance des lotissements sans âme, sans caractère.... Sans goût – autour de ceux-ci et laissons pourrir le cœur de la pomme, à quoi bon !?? Je sais ce que vous allez me dire ! Aujourd'hui, celui qui vient à la campagne veut son petit bout de terrain, ne pas être mitoyen (pouvoir faire le tour de sa maison) et éviter les vis-à-vis. Autrement dit, il veut être à la campagne ! C'est vrai ! Voilà tout le débat... Et bien moi j'ajouterais ceci : il y a aussi des gens qui souhaitent rénover la pierre, matériau noble et de surcroît disponible dans nos territoire quand le prix y est juste ; mais la rénovation coute cher, nous le savons tous. A mes yeux, notre communauté de communes a des responsabilités à prendre : mettre en place un dispositif d'aides pour faciliter la rénovation (ou la démolition dans certains cas), et nous verrons nos cœurs de villages se restaurer au fil du temps, y ravoir des habitants, de la vie, des enfants ! Nous ne pourrons pas passer à côté de cela sans bouger nous-mêmes. Nous sommes élus et devons prendre des décisions, et faire les bons choix. Des choix courageux. Je vous donnerai rendez-vous pour en débattre, quand le moment sera venu, et ensemble, si vous l'acceptez, définir une aide à la pierre à la hauteur de nos ambitions et des moyens de nos citoyens.

Nous avons en 2018 ouvert les portes d'un nouveau bâtiment d'accueil pour les services périscolaires à Fontaines Les Luxeuil. Ce nouveau bâtiment, accolé à l'école, facilite la circulation des enfants et sécurise leurs déplacements. C'est aussi un espace agréable et surtout aux normes, contrairement à la situation que nous connaissions auparavant. Je salue ce soir la volonté des élus à vouloir le meilleur pour les enfants de notre territoire ; cet



état d'esprit est depuis longtemps déjà dans nos têtes ; nous savons poursuivre nos efforts dans ce sens car nous savons que c'est primordial pour attirer de jeunes familles.

Autre projet voté en 2018 : L'antenne communautaire à Vauvillers. Nous nous sommes rendus sur place lors du Haute Comté Tour dernier pour constater les lieux et les travaux à réaliser. Je vous annonce ce soir que le démarrage des démarches administratives (si si il y en a quelques-unes avant de démarrer, j'y reviendrai) démarrent ces jours-ci. 2 Excellentes nouvelles dans ce projet : le coût des travaux sera moindre au regard de ce que nous avons voté puisqu'une partie a été réalisée par la commune (que je remercie), et les subventions seront plus importantes que prévues initialement. Le reste à charge sera, à priori, tout à fait acceptable pour notre collectivité.

Voici un autre projet qui me tenait à cœur et qui est en train de se réaliser : vous allez deviner lequel... Voyez-vous, quelques jours après mon élection à ce poste, j'ai reçu chaque vice-président pour les entendre et discuter sur leur délégation ; j'ai donc reçu Michel Désiré, comme les 9 autres vice-présidents ; lors de notre discussion, il m'a ouvert les yeux sur une partie du territoire que je ne connaissais pas bien (il faut le dire), et que j'étais en train de découvrir ; lors de cet entretien, il m'a soumis une idée, une idée de génie que j'ai mis du temps à évoquer et à soutenir. Il s'agissait du projet de voie verte reliant la V50 ou devrais-je dire l'échappée bleue qui passe sur notre territoire en suivant le canal de l'Est – ou devrais-je dire le canal des Vosges, à la verrerie de La Rochère, l'entreprise la plus visitée de la région, et la verrerie la plus ancienne de France encore en activité ! Qu'on se le dise ! Tout cela, en passant tout simplement par cet endroit, ici même, ancienne tuilerie (au passage admirablement et judicieusement réhabilitée!) Cette Voie verte est démarrée, et j'aurai le plaisir et l'honneur de vous convier à son inauguration courant de l'été. Cette voie verte passera par les Chalets du Lac, site de la com' de com' qui fait désormais un carton et qui a une renommée tout à fait respectable à des kilomètres.

Votre volonté de poursuivre nos efforts en 2018 a été remarquable ; en effet, vous avez également décidé de voter pour le lancement de l'étude de la grande voie verte dite « la voie en Y » (car pour l'instant on ne lui a pas trouvé de nom) ; nous sommes bien là sur un dossier complexe car 2 départements mais surtout 2 grandes régions sont concernées, puisque cette voie aboutira à 3 endroits, 3 endroits en dehors de notre territoire. 3 communautés de communes sont parvenues à valider ensemble un projet structurant, et pour le coup supra-communautaire, aboutissant à Port d'Atelier au Sud et à Plombières-Les-Bains et Val d'Ajol au Nord. L'étude est en cours, et devrais durer ... un certain temps.

Et je tiens à rappeler ce soir que tous ces projets répondent à des besoins identifiés dans le projet de territoire que vous avez écrit.

Le Haute Comté tour s'est déroulé à la sortie de l'été ; il a permis de refaire un tour du territoire avec les élus communautaires volontaires, et les agents de la communauté. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont été présents et suis heureux de vous avoir permis de découvrir ou redécouvrir une partie de votre beau territoire.

En 2018 toujours, un nouveau directeur est arrivé pour piloter la structure ; après un lot de candidatures infructueuses début de l'été, c'est presque par hasard que la rencontre avec Patrick Cannet s'est réalisée, recruté lors d'un entretien tout début de l'été et présenté au conseil communautaire le 11 juillet. Il a pris ses fonctions le 16 août, et sans chômer, nous avons bien travaillé, chacun à sa place. Nouvelle organisation des services au regard des projets inscrits dans le Projet de Territoire, mais aussi au regard des différentes missions en



cours et à venir pour la collectivité. Patrick, je voudrais ce soir saluer votre dévouement à l'intérêt de notre collectivité et surtout de nos 38 communes. Vous avez très rapidement compris que nos richesses peuvent nous emmener loin, et que nous avons plus d'un atout en poche. Chaque jour, j'ai plaisir à venir travailler avec vous, et à vous faire partager les ambitions de nos élus, leurs inquiétudes et leurs espoirs. Merci à vous. Je ne doute pas que nous ferons un bout de chemin ensemble dans l'avenir.

Car si le présent nous demande d'agir, nous avons bien entendu le devoir de préparer l'avenir, en gardant tout espoir, en restant lucide sur nos capacités, et surtout en se donnant des objectifs atteignables.

Je voudrais ce soir me tourner également vers les chefs d'entreprises qui composent la Haute Comté. Car s'il est une force que nous avons sur cette terre d'excellence, ce sont avant tout les employeurs ; toutes ces femmes et tous ces hommes qui travaillent dans ces établissements, tous ces collaborateurs et ces chefs d'entreprises qui composent la Haute Comté et font valoir leurs savoirs faire. Les forces vives sont là mes amis, la richesse du territoire est là, dans le travail, les entreprises, grandes ou petites, industrielles, agricoles ou tertiaires, commerciales, artisanales, toutes ces puissances qui composent notre belle et grande Haute Comté.

Notre rôle est d'être présents, à leurs côtés, comprendre leurs complications, identifier les points sur lesquels nous, collectivités, nous pouvons agir pour leur faciliter leur quotidien ; mais pour cela, il faut avant tout les écouter (je dis bien les écouter, et non pas seulement les entendre), et être au plus près d'eux pour les aider à préparer l'avenir ; Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprise, vous croyez en l'avenir, vous croyez en vos capacités à défier les enjeux qui vous attendent ; je vous soutiens, je tiens à être à vos côtés et je salue votre courage ainsi que votre dévouement. Notre nouvelle collaboratrice chargée du développement économique, que je salue ce soir, va nous rejoindre lundi prochain ; elle va venir renforcer l'équipe et épauler toutes les entreprises Haut-Comtoises dans leurs carcans administratifs, relever les défis pour améliorer la communication concernant les aides disponibles, et animer le club affaire que j'ai initié il y a quelque temps.

"Les entreprises qui survivront demain, sont celles qui encouragent la créativité d'aujourd'hui."

Alors, chers élus, je souhaiterais que nous puissions garder au fond de nous cette envie d'entreprendre, de rendre notre territoire meilleur, rendre attractifs nos villages, car c'est en faisant preuve de séduction que nous saurons attirer population et nouvelles entreprises ; c'est en faisant preuve d'audace que nous pourrons faire venir de nouveaux entrepreneurs eux aussi audacieux.

Poursuivons nos efforts, soyons innovants et force de propositions, ne nous laissons pas mourir. Profitons des opportunités qui se présentent à nous.

« Et chaque fois qu'une entreprise ou un projet réussit, dites-vous bien que c'est parce que quelqu'un a pris un jour une décision courageuse ».

Notre territoire a été nommé dernièrement « Territoire d'industries » par le premier ministre. Sachons user et abuser de ce dispositif pour aider nos entreprises, toutes celles qui font de notre territoire un poumon industriel à l'échelle départementale.



Aussi, lors de cette soirée, où il nous est donné la possibilité de se retourner et regarder le chemin parcouru, pour tous ceux qui, à travers l'histoire de nos villages, de nos territoires, ont marqué leur appartenance par le sacrifice de leur temps, de leur énergie au profit de notre génération et celles à venir.

Prenons le temps ce soir de nous poser et de réfléchir, d'analyser les événements de cette sublime époque, les chambardements qui sont en train de s'opérer à Paris comme ailleurs dans notre société, entre un vieux système à bout de souffle et un nouveau qui cherche à naître. La vérité et l'avenir sont là mes amis, entre ces deux objections, entre deux réalités contradictoires qui s'opposent et qui malheureusement se combattent.

C'est vrai : le changement, surtout lorsqu'il est subit et contraint, suscite des inquiétudes, des peurs. Mais voilà ; nous évoluons désormais au cœur d'un système en mouvement permanent... ou devrais-je dire dans un système sans doute instable !?

En effet, c'est – je le crains – ce qui arrive lorsqu'on se donne des objectifs inatteignables !

A l'heure où notre gouvernement fait sa langue de bois, à l'heure où notre population se divise au travers de manifestations somme toute légitimes pour certains d'entre eux, à l'heure où les politiques au sens large ne présentent plus un grand intérêt pour la majorité de nos concitoyens, désabusés, résignés et abasourdis, matraqués... je pense qu'il est temps de faire les choses correctement, intelligemment, démocratiquement ! et de donner réellement le pouvoir aux collectivités locales ; il ne suffit pas de faire semblant. Moi-même je suis dans l'incompréhension sur bien des sujets... mais la soirée ne suffirait pas.

Aujourd'hui, si ce système est instable, il n'est pas fiable, il ne donne pas confiance. Aucune règle n'est définie en amont et encore moins annoncée ; on a l'impression de jouer au chat et à la souris.

Pour preuve d'une instabilité démontrée je voudrais vous rendre compte de dernières réunions, auxquelles j'ai pu assister avec quelques collègues et agents : cela concerne la compétence Gemapi ; rappelons-nous, la loi MAPTAM dans un premier temps, puis la loi Notre (votée en août 2015) avaient transféré de facto cette compétence de Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations aux communautés de communes à compter de janvier 2017 ; ce que nous avons fait ; nous avons semble-t-il un programme de travaux à respecter, et touchons des aides de l'agence de l'eau notamment pour réaliser ces travaux ; cette même loi Notre avait prévu le transfert des compétences eau potables et assainissement pour le 1^{er} janvier 2020. Après un débat de près de 2 ans, les maires ont le choix de reporter ce transfert de compétence à 2026 Nous en avons discuté ensemble, et vous avez à la quasi-unanimité voté le report à 2026. Jusque-là, tout va bien !

C'est ensuite que ça s'est compliqué... à la dernière réunion où nous avons pu nous entretenir avec l'agence de l'eau, on nous annonce que les subventions gemapi seront soudainement conditionnées ; seuls les EPCI qui auront créé un épave et qui auront pris la compétence du grand cycle de l'eau (comprenez Gemapi, eau potable et assainissement) seront subventionnés sur la gemapi ! De plus, concernant l'eau et l'assainissement, seules les communautés seront subventionnées, les communes ne pourront plus prétendre à une quelconque aide, dicit l'agence de l'eau.

Qu'est-ce que c'est que cette réaction épidermique !? Par ce qu'on veut prendre le temps de s'organiser, et qu'on ne va pas assez vite aux yeux de nos énarques Parisiens, nous



sommes punis !? Ah oui, peut-être faut-il faire des économies pour retrouver les centaines de millions d'euros pris par l'état, contre tout principe et sans aucune légalité aux agences de l'eau l'an passé !? Dois-je vous rappeler qu'on nous martèle que « l'eau doit payer l'eau » et « l'assainissement doit payer l'assainissement ». Et vous là-haut, à Bercy, à l'Elysée, qu'avez-vous fait de l'argent de nos contribuables ? L'état est bien le premier à violer les lois qu'il impose aux autres !

Dernier coup de sang et je passe à autre chose... sinon je finirai en position du lotus pour devoir me détendre... Avez-vous eu connaissance de l'article 250 de la nouvelle loi de finance : les redevances assainissement seront prises en compte dans le calcul du CIF (le fameux coefficient d'intégration fiscale), qui permet de calculer notre dotation de l'état, à compter du 1/1/20 : ce qui veut dire que, puisque nous n'avons pas pris la compétence assainissement, notre CIF va baisser en 2020, et faire baisser d'autant notre dotation ; cela se traduira pour nous par une perte pouvant atteindre les 100K€, et ce à compter de 2020 et à prévoir jusqu'à la prise de compétence assainissement. Alors qu'en ayant pris cette compétence, ce serait +200 K€. Si ça ce n'est pas de la marche forcée !?

Je crois que l'état perd une partie de sa crédibilité ; et après tout cela, ils voudraient venir chercher les maires pour les sauver alors que quelques mois auparavant, on nous négligeait, sans même oser venir au congrès des maires à Paris !?

Je crois qu'ils ne savent plus sur quel pied danser nos énarques : Ce gouvernement, enraciné dans ces convictions joue-t-il aux apprentis sorciers ? Je constate en tout cas que la désuétude est là, et le courroux l'emporte.

Je souhaite de tout cœur que tout cela puisse s'arranger, et j'espère que les tensions redescendront rapidement, que les dialogues démocratiques et républicains se mettront en place ; mais je parle de vrais dialogues, et non de monologues égocentriques.

John Fitzgerald Kennedy avait dit : « Ne cherchons pas la réponse républicaine ou la réponse démocratique sinon la bonne réponse. Ne cherchons pas à rectifier le blâme pour le passé. Acceptons notre responsabilité personnelle pour l'avenir »

Oui mes amis, nous devons continuer à assumer et à innover malgré les contraintes actuelles. Mais nous devons aussi apporter des réponses à nos citoyens. Les habitants sont des consommateurs (notamment en terme de 3G, de numérique, de services périscolaires, d'écoles, de services publics via généralement la MSAP, le PLUi, les actions culturelles...). Nous offrons une qualité de vie non négligeable, mais avons un souci de mobilité (à ce sujet, je vous proposerai tout prochainement un autre modèle pour le Transport à la Demande, et je vous rappelle que nous nous sommes inscrit dans une démarche avec le département pour développer le covoiturage). Faire vivre un territoire, c'est le servir et l'animer : via la Culture, les associations, les manifestations qui s'organisent sur le territoire, les foires. Mettre en avant nos atouts, vendre notre territoire car nous sommes et devons être les premiers ambassadeurs ; nous devons avoir à cœur la qualité de notre cadre de vie.

La prise de conscience budgétaire qui s'installe dans les collectivités ne doit pas freiner les esprits entrepreneurs.

A travers nos actions, nous devons penser à la vie quotidienne des Haut Comtois. Nous devons penser à préserver nos forêts, nos montagnes, nos plaines, nos rivières, notre patrimoine, nos savoirs faire, nos infrastructures, nos entreprises, nos villages. Nous devons



tous ensemble conjuguer l'unité de la Haute Comté aux 38 temps que sont nos 38 communes, dans une réglementation qui en ce moment nous bouscule, nous déstabilise, nous force à changer, comme cette fameuse Loi Notre. Conjuguons nos talents, conjuguons nos savoirs faire, nos différences également car chacun a le caractère et les convictions que la nature lui a donné, conjuguons notre pluralité pour en faire une unité ; l'unité de la Haute Comté. L'unité d'un territoire, d'une identité.

Chacun des défis que vous portez, c'est un peu les miens. Nous sommes tous et toutes dans la même galère pour nos concitoyens, nous réussissons, ou pas, et donc vos problèmes, ce sont les miens à chaque instant ; mais croyez bien que mes problèmes, ce sont aussi un peu les vôtres! Je voudrais que vous en soyez convaincus ! Pour toutes ces raisons, pour réussir ces transitions, nos ambitions doivent être consensuelles et solidaires.

C'est pourquoi je souhaite, Mesdames Messieurs, que nous soyons collectivement à la hauteur du projet de territoire que nous portons. Je souhaite que ce travail puisse nous permettre de réussir ce pari de la confiance, de l'efficacité, de la solidarité, du respect pour que chacune de nos actions soit partagée, et qu'elle permette à la Haute Comté de réussir, qu'elle permette de donner aux Haut Comtois ce qu'ils méritent.

Alors, même si je sais que cette nouvelles année nous réservera son lot de surprises, d'embuches, de difficultés et de malice, je reste pleinement optimiste et je veux que 2019 soit encore plus prometteuse que les 45 années que j'ai déjà vécues – et à ce jour - sur ce magnifique territoire.

Bonne Année 2019 à toutes et à tous, Vive la Haute Comté, les entreprises qui en font sa force et tous les Haut Comtois.

